



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

cumul des mandats

Question écrite n° 6490

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le calendrier prévu pour l'examen du projet de loi relatif au cumul des mandats. En effet, le Gouvernement a annoncé que ce projet serait examiné, en première lecture, avant les élections régionales et cantonales prévues au mois de mars 1998. Or, il serait plus logique que cette loi soit votée définitivement avant les élections de mars 1998, ou que le débat soit reporté après ces élections, afin d'éviter des interférences regrettables. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre en vue de modifier l'échéancier proposé.

Données clés

Auteur : [M. Jean Louis Masson](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6490

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 1997, page 4162

Question retirée le : 22 décembre 1997 (Fin de mandat)